

<b>CANADA</b>		<b>PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (Gestion)</b>		<b>COUR SUPÉRIEURE Actions collectives</b>	
PROVINCE DE QUÉBEC					
DISTRICT DE MONTRÉAL					
No : 500-06-001035-191		Référée de	Bureau du juge 16.71	Date	Le 31 août 2023
L'HONORABLE SYLVAIN LUSSIER, J.C.S. [JL4908]					

		Procureur(s)
<b>A.B.</b>	Demandeur	<b>Me Justin Wee</b> <b>Me Alain Arsenault</b> <b>Me Julie Plante</b> <b>Arsenault Dufresne Wee Avocats</b> 3565, rue Berri Suite 240 Montréal (Québec) H2L 4G3
<b>FRERES DE SAINT-GABRIEL DU CANADA</b>	Défenderesse	<b>Me Marie-Nancy Paquet</b> <b>Me Blanche Fournier</b> Lavery, De Billy 95, boul. Jacques-Cartier Sud, bureau 200 Sherbrooke (Québec) J1J 2Z3

Nature de la cause  
Conférence de gestion

Montant : \$

Cote(s)	Requête (s)
	Conférence de gestion

Greffier(ière) John Swan	Interprète _____	Sténographe _____
-----------------------------	---------------------	----------------------

#### ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début -	Fin -	Audition PM :	Début -	Fin -
---------------	---------	-------	---------------	---------	-------

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition <b>Jugement sur vu du dossier</b>
---------------------------------------	---

#### HEURE

<b><u>OUVERTURE DE L'AUDIENCE</u></b>	
	<p>Le Tribunal est saisi d'une demande d'approbation de l'avis relatif à une audition d'approbation d'un règlement intervenu dans le présent dossier;</p> <p>Le Demandeur A.B. demande au Tribunal d'approuver l'Avis préapprobation prévu à l'article 590 C.p.c., <b>pièce R-2</b>, ainsi que le plan de diffusion suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>L'envoi d'un communiqué de presse en français reprenant en partie le contenu de l'Avis préapprobation annonçant le règlement dans le dossier;</li> <li>L'envoi par courriel ou par la poste de l'Avis préapprobation aux membres inscrits auprès des avocats du Demandeur;</li> </ol>

<b>CANADA</b>		<b>PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE</b> (Gestion)		<b>COUR SUPÉRIEURE</b> Actions collectives	
PROVINCE DE QUÉBEC					
DISTRICT DE MONTRÉAL					
No :		Référée de	Bureau du juge 16.71	Date	
500-06-001035-191					Le 31 août 2023
L'HONORABLE SYLVAIN LUSSIER, J.C.S. [JL4908]					

	<p>c. La publication de l'Avis préapprobation sur le site Internet des avocats du Demandeur;</p> <p><b>VU</b> le règlement négocié entre les parties;</p> <p><b>VU</b> le texte de l'avis proposé, pièce R-2;</p> <p><b>VU</b> le consentement de toutes les parties;</p> <p><b>POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :</b></p>
	<p><b>APPROUVE</b> le texte de l'Avis préapprobation, <b>pièce R-2</b>;</p> <p><b>ORDONNE</b> l'envoi aux médias d'un communiqué de presse en français;</p> <p><b>ORDONNE</b> la publication de l'Avis préapprobation, selon le plan de diffusion suivant :</p> <p>d. L'envoi par courriel ou par la poste de l'Avis préapprobation aux membres inscrits auprès des avocats du Demandeur;</p> <p>e. La publication de l'Avis préapprobation sur le site Internet des avocats du Demandeur;</p> <p><b>LE TOUT</b> sans les frais.</p>
	<p>_____ <b>SYLVAIN LUSSIER, J.C.S.</b></p>
	<p>_____ John Swan, g.a.c.s.</p>